

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00251

Numéro SIREN : 750 623 589

Nom ou dénomination : 2 CAPS MATERIAUX

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2023 sous le numéro de dépôt 3686



Au service  
de votre  
dynamisme

# Comptes annuels

du 01/01/2022 au 31/12/2022



**SARL 2 CAPS MATERIAUX**  
**4 LIEU DIT LE PONT PIERRET**  
**62250 MARQUISE**

# SARL 2 CAPS MATERIAUX

## Sommaire

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan</i>	<i>2</i>
<i>Bilan détaillé</i>	<i>5</i>
<i>Liste des immobilisations</i>	<i>8</i>
<i>Tableau de financement 2 CAPS MATERIAUX 2022</i>	<i>9</i>
<i>Compte de Résultat</i>	<i>11</i>
<i>Compte de Résultat détaillé</i>	<i>14</i>
<i>Annexe</i>	<i>18</i>
<i>Liasse Fiscale</i>	<i>31</i>
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>39</i>

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>772 878</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>2 048 591</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>11 051</b> euros

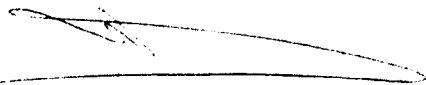
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE

Le 04/05/2023

Signature



# **BILAN**

## Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 083	2 083		
	Autres immobilisations corporelles	65 730	23 084	42 646	2 099
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 272		2 272	2 065	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 998		1 998	1 800	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>72 084</b>	<b>25 168</b>	<b>46 916</b>	<b>5 964</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	405 170		405 170	337 386
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	221 548	7 275	214 273	161 260
	Autres créances	29 098		29 098	62 196
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	75 789		75 789	61 610	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 632		1 632	1 993
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>733 237</b>	<b>7 275</b>	<b>725 962</b>	<b>624 445</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>805 321</b>	<b>32 443</b>	<b>772 878</b>	<b>630 409</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 998	1 800
(3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 612	4 577
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 051</b>	<b>35</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>16 763</b>	<b>5 712</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 843	272 404
	Emprunts et dettes financières divers (3)	289 042	1 185
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	307	
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 535	332 068
	Dettes fiscales et sociales	23 662	18 328
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	725	712	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>756 115</b>	<b>624 697</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>772 878</b>	<b>630 409</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		11 051,40	35,20
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		722 187	623 512
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

**ANNEXES**

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **772 878** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 051 840** euros et un total **charges** de **2 040 788** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **11 051** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Matériel et outillage industriels	5 ans
-----------------------------------	-------

## Règles et Méthodes Comptables

Installations techniques	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier occasion	1 an

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

## Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2019, la société HCB, associée à 94% de la société 2 CAPS MATERIAUX, a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, d'un montant de 60 000 €.

Selon les termes de la convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, les conditions de récupération sont les suivantes :

-Le retour à meilleure fortune s'entend du cas où la société 2 CAPS MATERIAUX réaliserait des résultats bénéficiaires ; de sorte que, dès lors qu'elle réalisera un résultat bénéficiaire, la société 2 CAPS MATERIAUX remboursera, partiellement la société HCB, jusqu'à épuisement de la créance, tout en gardant un résultat au moins nul.

-Le remboursement interviendra, en cas de retour à meilleure fortune, comme définie ci-dessus, au plus tard dans un délai de 10 ans.

Au 31 décembre 2020, la société HCB a consenti un autre abandon de créance avec retour à meilleure fortune au profit de 2 CAPS MATERIAUX, dans les mêmes termes que celui de 2019, d'un montant de 32 000€.

Au 31 décembre 2021, la société HCB a procédé à la récupération de l'abandon de l'année 2019 pour 60 000€ et de l'année 2020 pour 9 000€.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 083					2 083
Instal., agencement, aménagement divers	10 248					10 248
Matériel de transport			49 500			49 500
Matériel de bureau, mobilier	4 672		1 310			5 982
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>17 004</b>		<b>50 810</b>			<b>67 814</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 065		220		12	2 272
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 800		198			1 998
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>3 865</b>		<b>418</b>		<b>12</b>	<b>4 270</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 869</b>		<b>51 228</b>		<b>12</b>	<b>72 084</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 083			2 083
Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 069	1 028		10 096
Matériel de transport		8 690		8 690
Matériel de bureau, mobilier	3 752	546		4 298
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>14 904</b>	<b>10 263</b>		<b>25 168</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 904</b>	<b>10 263</b>		<b>25 168</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</span> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 875		600	7 275
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>7 875</b>		<b>600</b>	<b>7 275</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 875</b>		<b>600</b>	<b>7 275</b>
Dont dotations et reprises <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</span> - d'exploitation - financières - exceptionnelles			600		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

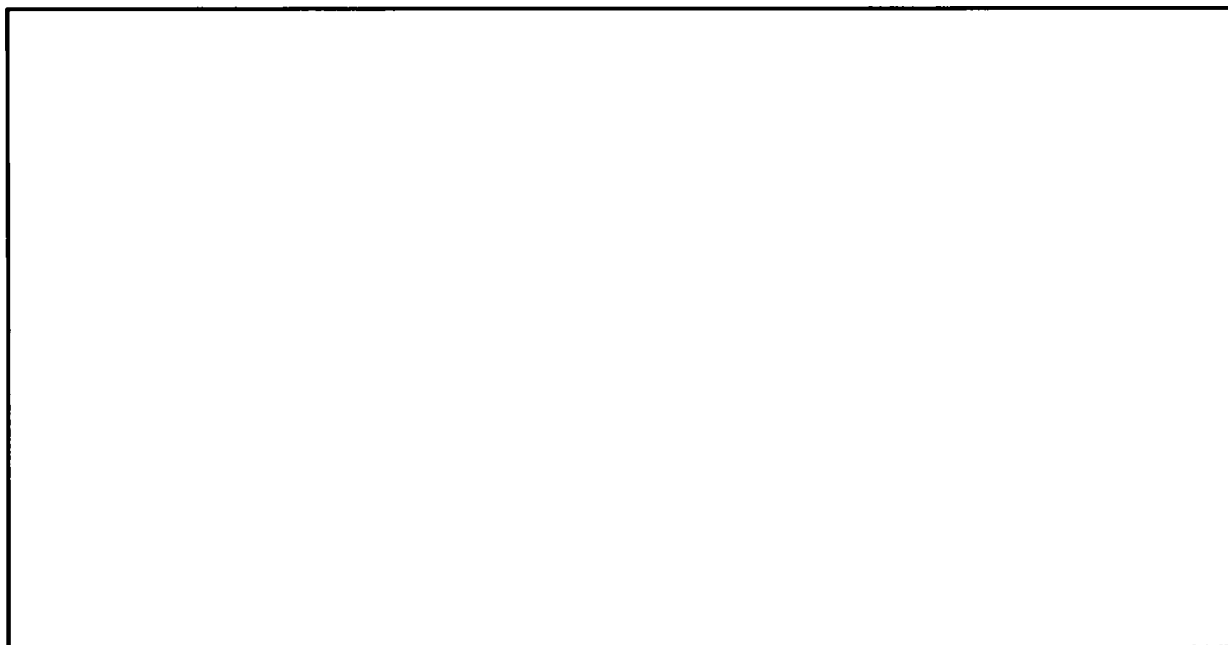
## Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 998	1 998	
	Clients douteux ou litigieux	9 700	9 700	
	Autres créances clients	211 848	211 848	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 699	27 699	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 399	1 399	
	Charges constatées d'avances	1 632	1 632	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>254 276</b>	<b>254 276</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	43 843	10 223	33 621	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	398 535	398 535		
	Personnel et comptes rattachés	6 857	6 857		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 740	4 740		
	Impôts sur les bénéfices	2 509	2 509		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 072	9 072		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	484	484		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	289 042	289 042		
	Autres dettes	725	725		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>755 808</b>	<b>722 187</b>	<b>33 621</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 432				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 609				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 008	922	86	9,32
Autres créances	1 399	4 796	(3 398)	-70,84
<b>TOTAL</b>	<b>2 406</b>	<b>5 718</b>	<b>(3 312)</b>	<b>-57,92</b>



## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20		20	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 490	77 036	14 454	18,76
Dettes fiscales et sociales	5 663	11 450	(5 787)	-50,54
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	725	712	13	1,89
<b>TOTAL</b>	<b>97 898</b>	<b>89 197</b>	<b>8 701</b>	<b>9,75</b>

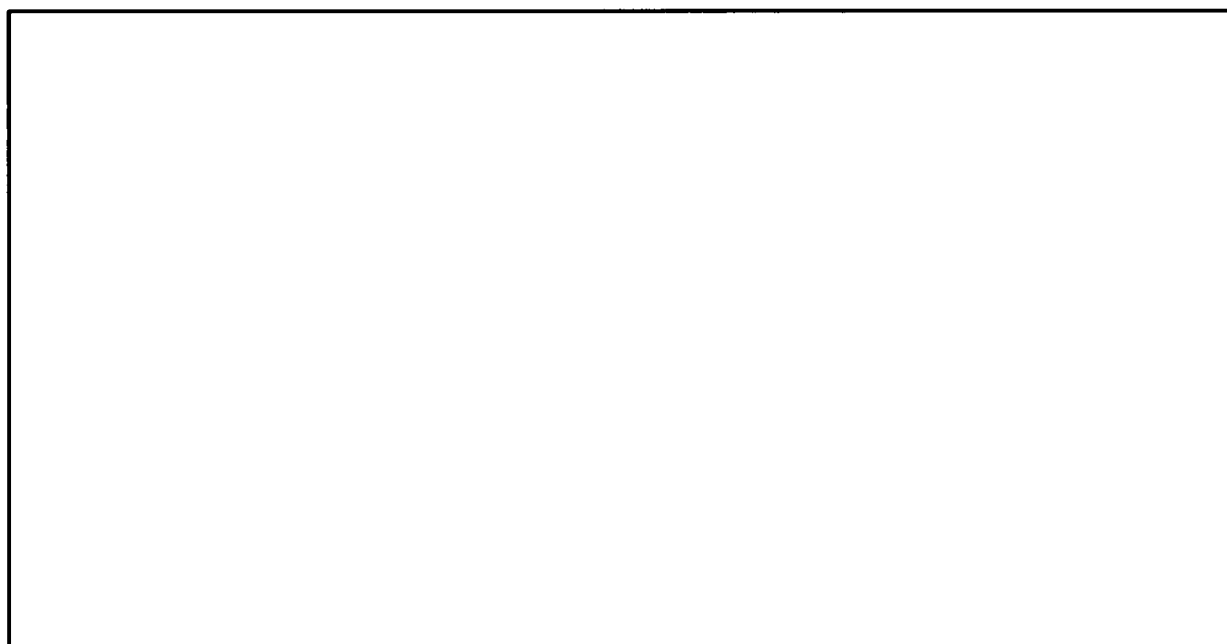
## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 632	1 993	(361)	-18,10
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>1 632</b>	<b>1 993</b>	<b>(361)</b>	<b>-18,10</b>



## Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>				



## Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>100,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>1 000,00</b>

**LIASSE**

Direction Générale des Finances Publiques

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012022** et clos le **31122022** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration  
 S.I.E. de Boulogne-sur-Mer  
 26 rue d'Aumont  
 CS 50639  
 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex  
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

Identification du destinataire

**SARL 2 CAPS MATERIAUX**  
**4 LIEU DIT LE PONT PIERRET**  
**AVENUE FERBER**

**62250 MARQUISE**

Insp. IFU	N° dossier	<b>75062358900033</b>
	N° Siret	

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

**Commerce de gros (commerce int**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

AUTR SARL HCB 80 ROUTE DE LONGUEVILLE  
62142 NABRINGHEN

n° SIRET **4 0 4 2 2 3 4 7 1 0 0 0 1 6**

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	<b>14 735</b>	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quindecies	
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b> (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>						

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**  
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

**2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)** Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ**

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

ECF  Désignation du prestataire

**OGA/OMGA**  **Viseur conventionné**

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : **EKZA** 67 Rue du Mont Joie 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE 0321990333

- Conseil : .

- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A ..... le .....

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données personnelles traitées par votre entreprise, votre service ou votre organisme, un droit d'accès, de rectification, de suppression et de mise à jour.



(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX**  
et Date de clôture de l'exercice **31122022**

**K** **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**L** **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**M** **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>4 LIEU DIT LE PONT PIERRET 62250 MARQUISE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>7 5 0 6 2 3 5 8 9 0 0 0 3 3</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122022</b>		N-1 <b>31122021</b>				
		Brut <b>1</b>		Amortissements, provisions <b>2</b>				
		Net <b>3</b>		Net <b>4</b>				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 083	2 083		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	65 730	23 084	42 646	2 099
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2 272	2 272	2 065	
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 998	1 998	1 800		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>72 084</b>	<b>25 168</b>	<b>46 916</b>	<b>5 964</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	405 170	405 170	337 386	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	221 548	7 275	214 273	161 260
		Autres créances (3)	BZ	CA	29 098		29 098	62 196
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	75 789		75 789	61 610	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 632		1 632	1 993	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>733 237</b>	<b>7 275</b>	<b>725 962</b>	<b>624 445</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>805 321</b>	<b>32 443</b>	<b>772 878</b>	<b>630 409</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 998	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....1.000..... )	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	4 612	4 577	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>11 051</b>	<b>35</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>16 763</b>	<b>5 712</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 843		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	289 042	272 404	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	307	1 185	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	398 535	332 068	
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 662	18 328	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	725	712		
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>756 115</b>	<b>624 697</b>		
Ecarts de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>772 878</b>	<b>630 409</b>		
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	722 187	623 512	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
672000 - CHARGES DIV.COUR.S/E	1 546	
675600 - VNC IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	
772000 - PROD.DIV.COUR.S/EX.A		2 529
775600 - PRODUITS CESSION IMMO FINANCIERES		8
<b>Totalisation</b>	<b>1 551</b>	<b>2 537</b>

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Cadre A										Néant <input type="checkbox"/>					
Designation de l'entreprise <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>															
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										1	2	3			
INCO	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD		KE		KF					
CORP	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions			Dont Composants M2	KP		KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants M3	KS	2 083	KT		KU					
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 248	KW		KX						
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA	49 500					
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 672	LC		LD	1 310					
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL		LM					
	<b>TOTAL III</b>					LN	<b>17 004</b>	LO		LP	<b>50 810</b>				
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
Autres participations					8U	2 065	8V		8W	220					
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 800	1U		1V	198					
<b>TOTAL IV</b>					LQ	<b>3 865</b>	LR		LS	<b>418</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					ØG	<b>20 869</b>	ØH		ØJ	<b>51 228</b>					
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
										1	2	3		4	
INCO	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO		LV		LW		1X			
CORP	Terrains					IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	2 083	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	10 248	MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	49 500	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	5 982	MU		
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB			
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF				
<b>TOTAL III</b>					IY		NG		NH	<b>67 814</b>	NI				
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations					IØ		ØX	12	ØY	2 272	ØZ			
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	1 998	2G			
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ	<b>12</b>	NK	<b>4 270</b>	2H			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>					I4		ØK	<b>12</b>	ØL	<b>72 084</b>	ØM				

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	2 083	QA		QB		QC	2 083	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	9 069	QE	1 028	QF		QG	10 096	
	Matériel de transport		QH		QI	8 690	QJ		QK	8 690	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 752	QM	546	QN		QO	4 298	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	<b>TOTAL II</b>			QU	14 904	QV	10 263	QW		QX	25 168
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			ØN	14 904	ØP	10 263	ØQ		ØR	25 168	
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1		
<b>TOTAL I</b>		RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
<b>TOTAL II</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>		NL			NM				NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

**7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>					Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
<b>Provisions réglementées</b>	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
<b>Provisions pour dépréciation</b>	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	7 875	6U	600	6W	7 275
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	7 875	TY	600	UA	7 275	
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	7 875	UB	600	UD	7 275	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	600			
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	1 998	UV	1 998	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	9 700		9 700				
	Autres créances clients			UX	211 848		211 848				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	27 699		27 699				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 399		1 399				
	Charges constatées d'avance			VS	1 632		1 632				
	<b>TOTAUX</b>				VT	<b>254 276</b>	VU	<b>254 276</b>	VV		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	43 843		10 223		33 621			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	398 535		398 535						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 857		6 857						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 740		4 740						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 509		2 509					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 072		9 072					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	484		484					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	289 042		289 042						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	725		725						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>				VY	<b>755 808</b>	VZ	<b>722 187</b>		<b>33 621</b>		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	51 432	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	7 609	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122022</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	<b>11 051</b>
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	XW		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									17	<b>3 684</b>
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						18
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						Y1	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y3		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
<b>TOTAL I</b>									WR	<b>14 735</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									XB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									16	
Mesures d'inclination	Majoration d'amortissement *									WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite		YH	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
	Dt ded exc (art 39 decies A)		YA	Dt ded exc (art 39 decies B)		YB	Dt ded exc (art 39 decies C)		YC	YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>									Y2		
<b>TOTAL II</b>									XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice ( I moins II )		XI	<b>14 735</b>		
						déficit ( II moins I )				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)								XN	<b>14 735</b>	XO	
										<b>0</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**2058A - Déductions diverses  
au 31/12/2022**

Libellé	Montant
Totalisation	

**2058A - Réintégrations diverses**  
**au 31/12/2022**

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 CAPS MATERIAUX</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	5 199
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	35		Dividendes		ZD	35					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>35</b>		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG							
					<b>TOTAL II</b>			<b>ZH</b>	<b>35</b>				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7		YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT									
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois et de copropriété )	J8	100 731	XQ	112 114		102 453						
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	204 955		184 593						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	6 607		5 567						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV									
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	89 561		85 979						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	<b>413 238</b>		<b>378 592</b>						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	4 773		4 662						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	1 136		1 171						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	<b>5 909</b>		<b>5 833</b>						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	409 754		367 236						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	364 117		337 659						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *			ØB	96 172								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1,40	%	0,88	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR					
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 2 CAPS MATERIAUX** Néant  \*

**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
<b>I - Immobilisations *</b>	1	TITRES MATNOR	5			5
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				⑧	⑨	⑩	
<b>I - Immobilisations *</b>	1	8	3	3			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

3

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

( A )

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

( B )  
( Ventilation par taux )

( C )

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2 CAPS MATERIAUX

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❺ - ❻
	A 19 % ou à 15 % ❷	A 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012022</b>		et clos le : <b>31122022</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		4
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		2 048 591
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
	<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>2 048 591</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		58
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		67 784
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>67 842</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		1 565 930
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		286 104
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		969
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		23 070
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>1 876 073</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>240 360</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA		240 360
<p align="center"><b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b></p> <p>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.</p>			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		2 048 591
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

**17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|2|2]

N° SIRET [7|5|0|6|2|3|5|8|9|0|0|0|3|3]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 2 CAPS MATERIAUX]

ADRESSE ( voie ) [4 LIEU DIT LE PONT PIERRET AVENUE FERBER]

CODE POSTAL [62250] VILLE [MARQUISE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [6]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [100]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [ ]

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [ ]

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [SARL] Dénomination [HCB]  
 N° SIREN (si société établie en France) [404223471] % de détention [94,00] Nb de parts ou actions [94]  
 Adresse : N° [80] Voie [ROUTE DE LONGUEVILLE]  
 Code postal [62142] Commune [NABRINGHEN] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|1|2|2|0|2|2|

N° SIRET 7|5|0|6|2|3|5|8|9|0|0|0|3|3|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2 CAPS MATERIAUX

ADRESSE ( voie ) 4 LIEU DIT LE PONT PIERRET AVENUE FERBER

CODE POSTAL 62250 VILLE MARQUISE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 CAPS MATERIAUX  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : Lieudit le Pont Pierret Avenue Ferber  
62250 MARQUISE  
RCS de BOULOGNE SUR MER n°750 623 589

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2023**

**Décision d'affectation du résultat  
Exercice clos le 31 décembre 2022**

---

**Deuxième résolution**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à ONZE MILLE CINQUANTE-ET-UN euros (11 051 €), de la manière suivante :

**Origine :**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : ONZE MILLE CINQUANTE-ET-UN euros (11 051 €) ;

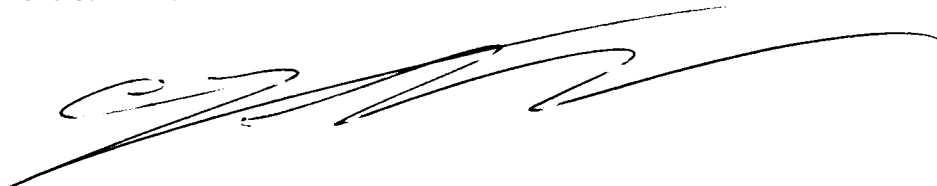
**Affectation :**

- Au poste « Autres Réserves » ; ONZE MILLE CINQUANTE-ET-UN euros (11 051 €) à la suite de cette affectation, le poste « Autres Réserves » sera de QUINZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-TROIS euros (15 663 €).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois (3) précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme  
Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE  
Le 13 juin 2023

La Gérance  
Monsieur Edouard DUMONT



---